



Ressort

Bulletin de liaison de l'AFTC de Franche-Comté

n°10 - Septembre 2006

Le 20 Mai l'assemblée générale 2006 a réuni des familles d'adhérents - que l'on aurait préféré plus nombreuses - et plusieurs personnalités et amis de notre association qui avaient bien voulu nous rejoindre: le docteur Galmiche(ADNA),M. Gimbert(ADAPEI) et M. Burgevin (animateur) ; M.et Mme Jean et Marie NoëlleBesançon, responsables des "Invités au festin", MmeJeunet, présidente de la Maison Régionale de Santé Publique,Mme Léger-Billot, responsable du pôle sécurité routière à la DDE, MmeMussard, coordinatrice de la cellule d'accompagnement de la FRAS-Mme Petit,de l'association AVEC.

Nous les remercions encore de leurs présences.

Ce fut un moment fort avec le départ du président Francis Vérove,dont on a applaudi ses rapports moral et d'activités et l'arrivée rassurante du nouveau président,Jean Guyot,déjà tellement engagé dans l'action et dans l'AFTC deFranche-Comté,depuis l'origine, qui a bien voulu prendre cette nouvelle charge de plus.

A l'issue de l'AG,un sympathique apéritif dinatoire a permis un bon moment de convivialité et de remettre un cadeau-souvenir à Francis Vérove, en y associant son épouse.

ASSOCIATION DES FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS
DE FRANCHE-COMTÉ

Nouvelle adresse

SIÈGE SOCIAL - PERMANENCE
courrier - téléphone
8 rue de la liberté
25000 BESANCON
tel.03 81 88 98 60
fax.03 81 88 98 61

contacts possibles

courriel : aftc.fc@wanadoo.fr
permanences :
les mardis de 14h à17h
à l'hôpital St-Jacques
(côté parking, Petit Chamars)
C.I.I.S.Franche-Comté-A.F.T.C.
tél.03 81 51.84.31.
(hors permanence :MartineMussard)

à Montbéliard

Martine Racine 03 81 94 00 04
Monique Nicolier 03 81 94 04 00

Jura

Suzanne Damien 03 84 67 21 65

Haute-Saône

MauriceBlanchot 03 84 67 47 63

Territoire deBelfort

Colette Meister 03 84 22 64 92

Paule Pécorari 03 84 55 03 09

*sur répondeur, laissez toujours vos
coordonnées pour que l'on puisse
vous rappeler.*

Membre de l'Union Nationale des
A.F.T.C.

32 rue de la colonie

75013 PARIS

Site internet

www.traumacranien.org



l'ancien et le nouveau



une assemblée...
qui aurait du être plus nombreuse

SOMMAIRE

- | | |
|--------------------------------------------|----------|
| ● Le mot du nouveau président | p.2 |
| ● La vie de l'association | p.3 |
| ● L'Assemblée générale 2005-2006 | p.4 & 5 |
| ● La nouvelle loi : le guide APF, les MDPH | p.6 & 7 |
| ● Les vingt ans de l'UNAFTC | p. 8 & 9 |
| ● Portrait : Xavier Eixarch | p. 10 |
| ● Moments de vie - Activités | p. 11 |
| ● Les brèves | p. 12 |

◆ LE MOT DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Notre assemblée générale annuelle du 20 mai dernier a marqué le point de départ d'un ensemble de résultats obtenus pour nos traumatisés crâniens et leur famille.

Tout d'abord le transfert de l'UER O S sur Besançon qui permettra de trouver des partenariats complémentaires utiles au projet de vie de nos blessés. Nous déposerons à l'automne un dossier d'accueil de jour et de service

d'accompagnement.

La présentation des rapports moral et d'activité par Francis Vérove a repris largement ces actions. Je voudrais encore le remercier pour son militantisme actif et sa disponibilité au cours de ces trois dernières années, sans oublier son épouse Jeanne. Votre nouveau conseil poursuivra cette action -sans minimiser la perversité et la complexité des systèmes. Il nous faut votre soutien pour avancer

et continuer à se battre pour nos blessés exclus, bien souvent, de toute vie sociale et professionnelle.

Notre souhait est de trouver plus d'écoute auprès de tous, plus d'humanité parfois car les cris d'exaspération et de souffrance sont autant de messages qui guident notre action.

Bien à vous.

Jean Guyot



Le départ de Francis Verove...



... remercié pour son fort engagement au cours des trois années écoulées.



APPEL DE COTISATION

Pensez à renouveler votre cotisation pour l'année 2006/2007

Ce sont les adhésions et les cotisations qui font la force de notre Association

Cotisation avec la revue de l'Union Nationale des AFTC « Résurgences » (2 numéros par an)	43€
Cotisation sans revue.	29€.

(Un tarif particulier peut être consenti en cas de difficultés)

Pour les nouveaux adhérents qui nous rejoignent en cours d'année, un abattement de 3 € avec la revue nationale «**Résurgences**» ou 2 € sans la revue, sera appliqué chaque mois écoulé à compter du 1^{er} Juillet.

Adhésion & Cotisation sont à adresser à :
Colette MEISTER - 19 Rue de la Fraternité - 90000 BELFORT

◆ LA VIE DE L'ASSOCIATION

Pour le Jura, Suzanne Damien nous dit :

Merci aux familles qui se sont déplacées jusqu'à Besançon pour assister à l'assemblée générale, mais aussi à celles qui ont envoyé leur pouvoir. Ainsi la réunion a pu avoir lieu.

Ce trimestre, Jean Guyot et moi-même avons rencontré le Président du Conseil Général pour une demande de subvention afin d'aider au bon fonctionnement de l'AFTC...

réponse : ni oui, ni non.

Une action de prévention à St Claude au lycée Pré St-Sauveur, une journée de témoignages avec François-Xavier devant des élèves de terminal... des moments plein d'émotions très forts... Une autre intervention est prévue avec l'APF au forum de la sécurité routière à Dôle les 16 et 17 juin 2006.

Nous nous interrogeons sur le maintien de nos permanences

dans les locaux de l'APF à Lons-le-Saunier le 3ème jeudi de chaque mois ; nous tiendrons encore celle de juin. Pour septembre, nous réfléchissons à une autre façon de rencontrer les familles, peut-être au CRF de Salin ? ou en association avec d'autres associations !. Nous réfléchissons à tout cela et vous en informerons dès que les choses se mettront en place.

Dans le nord Franche-Comté :

-le mercredi 14/06 ,dernière séance de retrouvailles à Montbéliard pour cette année 2005-2006

-nos démarches auprès des hopitaux ont facilité un contact, sur Montbéliard, pour l'aide aux parents d'un nouveau jeune handicapé.

-en Juillet nous penserons beaucoup à Bernadette et Alphonse MULLER qui fêteront leurs noces d'or. Ils sont les parents de Brigitte et Danielle et adhérents depuis l'origine de l'AFTC.

A Besançon :

après l'assemblée générale du 20/05 à l'ADAPEI un beau moment de convivialité.



RAPPORT MORAL ANNEE 2005 présenté par le Pdt Verove.

nous le reproduisons en entier parce qu'il reflète bien ses 3 années de présidence.

Les Missions de l'AFTC

L'action de notre association, pour être efficace, doit s'inscrire dans la continuité.

C'est pourquoi, avant de rédiger ce rapport moral, j'ai relu celui de 2004, qui nous exposait, si vous vous en souvenez, les missions de l' AFTC de Franche Comté.

Je les rappelle brièvement:

Mission d'entraide des familles et blessés

Mission tournée vers les pouvoirs publics pour la prise en compte de nos besoins en structures et en accompagnement

Mission de communication et de prévention tournée vers le grand public.

Je rappelle également que ces missions se déclinaient en projets:

Développer nos rencontres dans un cadre convivial et festif Transfert de l'UEROS sur Besançon et création d'un accueil de jour
Réaliser une étude épidémiologique des TC sur la Franche Comté Accueil des familles de victimes en milieu hospitalier à Besançon et Belfort.

Développement des actions de prévention
Poursuivre et améliorer notre journal Ressort

Comment remplir ces missions

L' AFTC ne s'appuie que sur des bénévoles. L'administration de l'AFTC est conduite par un nombre restreint de personnes qui y consacrent beaucoup de temps, mais, il ne faut pas l'oublier, ont comme tous leurs propres contraintes professionnelles, familiales, de santé, dont la disponibilité n'est pas sans limites. Pour mener à bien ces projets, il faut des bras, du temps, de l'engagement, et cela nous fait défaut aujourd'hui.

Votre président n'a pas pu en 2005 mener le même train que les années précédentes pour ces mêmes raisons que le quotidien est parfois trop lourd et trop accaparant.

J'ai donc été amené à ralentir mon activité dans l'association en limitant les journées passées au bureau et en faisant l'impasse sur un certain nombre de réunions en essayant de ne pas négliger l'essentiel.

J'ai également demandé à nos amis administrateurs de prendre en charge leurs tâches avec plus d'autonomie et d'accepter la délégation.

Ils ont répondu présent et je les en remercie.

Mais, il faut le reconnaître, nous avons eu des moments de doute.

Nous nous sommes posé la question de poursuivre ou non tous ces projets et de ramener l' AFTC à une forme d'amicale où il ne s'agirait plus que de maintenir nos liens.

La réponse de vos administrateurs a été

unanime après un débat très engagé: Il faut poursuivre et développer nos actions et mettre les moyens en place.

Restait une question. Le départ de votre président qui quitte la région de Franche Comté et dont il fallait prévoir le remplacement.

Je remercie très sincèrement Jean Guyot qui depuis octobre a progressivement pris les choses en main et à qui nous devons pour une grande part les succès rencontrés ces derniers temps.

Professionaliser

Les paris de l' UEROS et de l'accueil de jour sont gagnés. Mais il faut, si nous voulons réussir, mettre les moyens en œuvre en professionnalisant l'AFTC.

Deux emplois sont prévus:

Le recrutement d'un permanent, animateur et gestionnaire à temps plein

Le recrutement à temps partiel d'un animateur Sécurité Routière.

Jean Guyot vous en parlera plus longuement.

Il faut également songer aux locaux.

Les travaux aux Salins de Bregille ont fait que nous avons dû déménager en octobre dernier. Le CRF a tout fait pour limiter la gêne occasionnée, mais cela a considérablement désorganisé nos permanences.

Pour faciliter les contacts, nous avons installé un bureau dans les locaux de la FRAS à l'Hopital Saint Jacques. Mais il y a du travail pour tout remettre d'aplomb.

Notre vœu est d'installer les bureaux de l' AFTC au sein des locaux de l' UEROS et du futur accueil de jour. Ainsi, nos familles auraient à leur disposition un véritable pôle des Traumatismes Crâniens sur Besançon.

Enfin, nous aurons toujours besoin de bénévoles. Le travail des professionnels sera axé sur les projets régionaux. Or, il est nécessaire de poursuivre et développer les réunions de familles dans chaque département, et même, sur chaque pôle urbain. C'est aussi le moyen d'inviter de nouvelles familles à nous rejoindre. Mais c'est l'affaire de tous. Nous voyons combien les petites fêtes et retrouvailles organisées chaque années sont riches et apportent à nos blessés et à leurs familles des moments de joie.

Conclusion

Cette assemblée générale boucle un cycle de trois années qui correspond à un mandat d'administrateur.

Nous avons accompli un certain nombre de

choses pendant ces trois ans, et nous pouvons dire que nos objectifs ont été atteints.

L' AFTC sera structure d'accueil pour l' UEROS et l'accueil de jour est en bonne voie. Nous nous sommes fait connaître par notre présence sur le terrain et par le forum du traumatismocrânién. D'autres projets de communication sont en route, dont la création d'un site internet. Et je n'oublie pas notre bulletin Ressort qui doit continuer à jouer le rôle de lien entre nous et avec nos partenaires. Notre action en sécurité routière se poursuit et se renforce.

Par contre, nous n'avons pas réussi à entraîner de nouveaux membres et la vie de l'association repose sur trop peu de personnes.

Nous devons renforcer notre présence sur Besançon où il n'y a pas de réunions de familles organisées. Même chose pour la Haute Saône. Dans le Jura et sur Belfort Montbéliard, les choses vont un peu mieux, mais combien d'efforts pour réunir deux ou trois familles. Combien de déceptions pour celles et ceux qui tiennent des permanences désertes.

Nous entendons également un certain nombre de reproches: « On ne sait pas ce que vous faites ». A ceux qui se posent la question, je répondrai « Lisez Ressort », et si cela ne suffit pas, venez nous voir. Si vous avez des idées, nous sommes preneurs.

L'objectif est l'entraide et la prise en compte de nos intérêts. Nous ne sommes pas habilités à gérer des problèmes personnels ou à nous substituer aux professionnels du soin, aux avocats, aux assureurs ou à la justice. Mais nous nous sommes efforcés de mettre en place des structures, cellule de la FRAS en particulier.

Je souhaite très sincèrement que l'année qui vient verra les choses évoluer dans ce sens.

- **notre association compte 83 membres** plus 5 membres de soutien. Il faut s'efforcer de progresser par le développement de l'accueil des familles dans les hôpitaux;il faut aussi développer la vie de l'association avec des réunions des familles comme cela se fait si bien à Belfort Montbéliard et aussi dans le Jura.

-**les contacts: téléphone, rendez-vous, entretiens visites,** avec les familles ou les blessés
120

avec les autorités politiques

10

(Villes, Conseils généraux, régional)

avec les autorités institutionnelles

25

DRASS,CDCPH,COTOREP,etc...

- **activités de sorties,réunions** , organisées par l'AFTC

30+10

ou auxquelles à participé l'AFTC

44

ce qui représente un investissement important en temps pour faire avancer les dossiers.

- **les actions de prévention:** dans 11 établissements,touchant 42 classes et 730 élèves,plus les journées ou semaines sécurité routière(+de 3500 élèves) avec un artisan principal,François Marotel-remercié par une invitation au 14 Juillet de l'Elysée -mais aussi MMmes Racine, Damien, et Meister

- **les actions de communication :** la présentation de l'étude épidémiologique,un stand au forum du handicap,une émission radio à RCF Trait d'union et la publication de 4 numéros du bulletin RESSORT.

- **les moments de convivialité:** la fête des Rois,l'accueil , chez les

Muller le 9 Juillet, les rendez-vous mensuels à Belfort-Montbéliard et en Jura.

Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité ainsi que les comptes réalisés et prévisionnels.

- **Les orientations 2006** sont développés par Jean Guyot : l'installation de l'UEROS à Besançon le projet d'accueil de jour,les conventions à passer avec l'ADAPEI,les Invités au Festin et d'autres,pour offrir des possibilités d'intégration à nos blessés.

- **désignation d'un commissaire aux comptes**

- **renouvellement du CA:**

départ de Fr Vérove et Fr Marotel (qui deviendra salarié de l'association) rentrée de deux nouveaux, M. Daniel Peterle qui assurera la fonction de trésorier et Mme Lucette Richard.

Le nouveau conseil est donc ainsi composé: Jean Guyot, président Martine Racine, vice-présidente pour le Doubs et le Pays de Montbéliard, Suzanne Damien VP pour le Jura, Maurice Blanchot VP pour la Haute Saône, Nicole Eixarch VP pour le territoire de Belfort, Colette Meister secrétaire, Daniel Péterlé trésorier,autres membres Claude Marteau, Henri Morand, Monique Nicolier, Lucette Richard.

§

le travail du Conseil d'Administration :

l'ancien s'est réuni le 4/04/06 pour : entendre le point des projets en cours (transfert UEROS, site Internet,la nécessaire professionnalisation)

faire le point de la situation financière préparer l'ordre du jour de l'A.G. du 20/05/06

envisager la constitution du prochain C.A.

examiner divers sujets: la nécessité d'une assurance pour les activités, d'une cotisation réduite en cas de besoin, celle d'un commissariat aux comptes pour la gestion et le bulletin RESSORT etc.

et entendre divers informations (FRAS,convention à venir,les 20 ans de l'UNAFTC.

le nouveau s'est réuni le 26/06 à Lons le Saunier pour faire le point des démarches en cours et celui des financements demandés,acquis et à confirmer, examiner certains projets: des appartements réservés aux T.C. avec l'UEROS, la rédaction des conventions, la nécessité de rechercher de nouveaux adhérents et de relancer ceux qui ne sont pas à jour.

et le 22/09 à Besançon au nouveau siège

occasion de visiter les nouveaux locaux de l'UEROS et de l'AFTC de faire connaissance avec la personne recrutée,Céline qui travaillera mi-temps AFTC et mi-temps UEROS

présentation du fonctionnement ADAPEI AFTC UEROS par le directeur général de l'ADAPEI,M. J.P.Muller.

et point d'actualité sur les dossiers.

Loi du 11 février 2005
GUIDE PRATIQUE

Pour a peu près tout savoir sur la
La loi pour l'égalité des droits et des
des personnes

L'APF a publié un guide pratique très complet

(qui est disponible sur simple demande à l'AFTC en envoyant 2 € pour l'expédition).

SOMMAIRE:

◇ **La MDPH maison départementale pour les personnes handicapées**

- Pour quoi faire
- Comment ça marche
- Favorisé le traitement amiable des litiges
- Comment contacter la MDPH (voir les coordonnées dans RESSORT N°9)
- Besoin de soins infirmiers

◇ **La commission des droits et de l'autonomie CDA**

- A quoi sert la CDA
- qui la compose
- Comment fonctionne t'elle
- Les possibilités de recours

◇ **La prestation de compensation du handicap PCH**

- Pour quoi
- Pour qui
- Pour les besoins d'aide humaine
- Pour les besoins d'aide technique
- Pour les besoins d'aménagement du logement
- Pour les besoins d'aménagement du véhicule
- Pour les besoins d'aide animalière

◇ **Le plan personnalisé de compensation**

- Son élaboration, sa bonne évaluation
- La décision, les recours, l'ouverture des droits
- Les obligations des bénéficiaires

◇ **Les ressources**

- La majoration pour la vie autonome MVA
- Le complément de ressources
- Les possibilités de cumul avec l'AAH
- Les ressources en établissement

◇ **Parcours d'enfants**

- L'allocation de l'enfant handicapé
- La scolarisation

◇ **Objectif emploi**

- En milieu ordinaire de travail
- En entreprise adaptée et en milieu protégé
- Le travail non salarié

la nouvelle loi du 11 Février 2006

chances, la participation et la citoyenneté
handicapées

la Maison Départementale des Personnes Handicapées: le nouveau guichet unique

statut des M.D.P.H.: Les M.D.P.H. sont constituées sous la forme de Groupements d'intérêt public (GIP) dont le conseil général assure la tutelle administrative et financière. En sont membres de droit le département, l'Etat et les organismes locaux d'assurance maladie et d'allocations familiales. D'autres personnes morales peuvent demander à être membres notamment les organismes gestionnaires et les autres personnes morales participant au financement du fond départemental de compensation.

La convention constitutive du GIP met en place la MDPH et précise notamment les modalités d'adhésion et de retrait des membres et la nature des concours apportés par eux.

La MDPH est administrée par une **comission executive** présidée par le président du conseil général et qui comportera outre ce dernier:

pour moitié des membres représentant le département, désignés par le Conseil Général

pour un quart des représentants d'association de personnes handicapées, désignées par le CDCPH

pour un quart des représentants de l'Etat, des représentants des organismes locaux d'assurance maladie et d'allocations familiales du régime général, ainsi que, le cas échéant des représentants des autres membres du GIP si la convention constitutive du GIP le prévoit.

Les membres sont élus pour 4 ans renouvelables ainsi que leurs suppléants. La Commission exécutive se réunit au moins deux fois par an. Les décisions de la MDPH sont

arrêtées à la majorité des voix.

En cas d'égal partage des voix, celle du président est prépondérante. Le président du conseil général nomme un directeur de la maison départementale des personnes handicapées.

une deuxième instance, la **comission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)** composé de 21 membres ayant voix délibératives:

°5 représentants du Conseil général (dont le président)

°4 représentants des services de l'Etat (dont un médecin)

°2 représentants des Caisses de protection sociale

°2 représentants des organisations syndicales

°1 représentant des associations de parents d'élèves

°7 représentants des personnes handicapées et de leurs familles (soit 1/3 des membres)

2 membres ayant voix consultatives représentant les organismes gestionnaires d'établissements ou services pour personnes handicapées.

leurs missions: *une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil pour les personnes handicapées et leurs familles*

Au titre de l'accompagnement, elle assure à la personne handicapée et à sa famille l'aide nécessaire à la formulation de son projet de vie, à la mise en oeuvre des décisions prises par le CDA. En cas de besoin, elle assurera une mission de médiation. Elle mettra également en oeuvre l'accompagnement nécessaire aux personnes handicapées et à leurs familles après l'annonce et lors de l'évolution du handicap.

La MDPH aura également un rôle de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

Elle devra désigner en son sein un référent pour l'insertion professionnelle. Elle devra mettre à disposition pour les appels

d'urgence, un numéro gratuit y compris depuis un portable.

C'est à la MDPH que revient le soin de mettre en place et d'organiser le fonctionnement de **l'équipe pluri-disciplinaire** chargée d'évaluer les besoins de compensation de la personne handicapée et son incapacité permanente sur la base de son projet de vie et de proposer un plan personnalisé de compensation du handicapé.

L'équipe pluridisciplinaire peut décider d'entendre de sa propre initiative ou doit entendre, lorsqu'ils en font la demande, la personne handicapée, ses parents ou son représentant légal. De plus lorsqu'il sera capable de discernement, l'enfant handicapé lui-même devra être entendu. De même, cette équipe se rendra sur le lieu de vie de l'intéressé, soit de sa propre initiative, soit à la demande de la personne handicapée.

Lors de l'évaluation, la personne handicapée, ses parents ou son représentant légal peuvent être assistés par une personne de leur choix.

La composition de l'équipe peut varier en fonction de la nature du ou des handicaps de la personne.

L'équipe pluri-disciplinaire sollicite autant que de besoin et lorsque les personnes concernées en font la demande, le concours de centres désignés pour une maladie rare ou groupe de maladies rares.

Une équipe de veille pour les soins infirmiers

Créée au sein de la MDPH, cette équipe a pour mission d'évaluer les besoins de prise en charge de soins infirmiers, la mise en place de dispositifs permettant d'y répondre et la gestion d'un service d'intervention d'urgence auprès des personnes handicapées.

◆ LES VINGT ANS DE L'UNAFTC

L'UNAFTC regroupe 48 AFTC et possède 28 centres spécialisés. Les 48 AFTC comptent 2375 adhérents.

L'UNAFTC a célébré ses 20 ans les 7,8 et 9 Juin 2006 à PARIS. 4 personnes y représentaient l'AFTC de Franche-Comté.

Sur le thème: L'UNAFTC a vingt ans. Et demain... Quel avenir pour les traumatisés crâniens?

Une approche qui permettait d'aborder tous les aspects médicaux, médico-sociaux et sociaux, avec pour **objet:**

Promouvoir la cause des traumatisés crâniens tant auprès de la population que des pouvoirs publics, faire mieux connaître la spécificité de ce handicap et de ses répercussions, contribuer à élever la prise de conscience sur la prévention des accidents.

Fédérer l'ensemble des AFTC (association de famille des traumatisés crâniens) et des établissements de Service et de suivi (dédiés aux traumatisés crâniens).

Impliquer les adhérents dans l'activité de leurs associations; en encourageant d'autres familles et d'autres établissements à nous rejoindre afin de regarder ensemble vers l'avenir. Et surtout rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont fait l'UNAFTC d'aujourd'hui.

Mercredi 7, jeudi 8, et vendredi 9 juin 2006 : dans le cadre du Salon Autonomic de ParisExpo, l'UNAFTC a tenu un stand et organisé l'exposition d'une fresque réalisée par des personnes traumatisées crâniennes ainsi qu'une micro-conférence sur le thème "*Singularité du traumatisme crânien, spécificité de sa prise en charge*" le mercredi 7.

jeudi 8 juin 2006 : Le matin, Assemblée générale excep-

tionnelle regroupant les 48 AFTC de France :

Rapport moral du Président BARUCQ et rapports d'activités présentés par les responsables des différents secteurs : l'Europe, la prévention des accidents, le juridique, la communication, la vie des AFTC, la vie des établissements et services; et rapport financier de Bernard BUOT.

L'AG vote une motion remise au ministre Philippe BAS; dans ce texte l'UNAFTC se réjouit du résultat de la politique volontariste de lutte contre la violence routière mais regrette que seul l'incateur du nombre de morts soit très médiatisé sans que la situation du nombre des blessés graves dont bon nombre de traumatisés crâniens ne soit pris en compte en particulier

pour les mesures concernant l'indemnisation de leurs préjudices.

L'après midi : **20 ans d'histoire, 20 ans d'actions** à travers le parcours et en hommage à chacun des

présidents et débats : - 20 ans d'acquis et de reconnaissance

- 20 ans de suivi dans

les domaines du sanitaire, du médico social et du juridique.

Enfin **une charte entre l'UNAFTC et France**

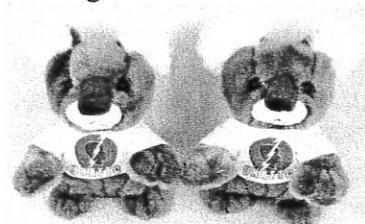
Traumatisme Crânien (Société scientifique) a été signée pour des actions communes auprès des pouvoirs publics, des actions de production d'écrits, des actions communes d'information générale et de formation, la mise en place de projet, la mise en commun de moyens, des représentations croisées, des communications avec les médias et des rencontres. Une convergence avec l'évènement: **France Traumatisme Crânien**

organisait un forum le 9 juin au Palais du Luxembourg avec pour thème " les progrès depuis 20 ans dans la prise en charge des traumatisés crâniens".

Et la confédération européenne des T.C. et leurs familles (la **B.I.F.**) tenait son A.G. à Paris le 10 Juin également.

A l'occasion de ces (ses) 20 ans , **L'UNAFTC a réalisé plusieurs supports de communication:**

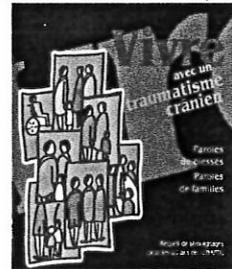
▪ **la mascotte**, un koala en peluche avec le logo national vendu 8 €



Achetez -le, il est très mignon et très sympathique.

▪ **un calendrier** 2007 illustré d'aquarelles (15 €)

▪ **un livre de témoignages** " vivre avec un traumatisme crânien paroles de blessés, paroles de familles " vendu 10 €, .



Achetez-le, vous vous y reconnaitrez , vous y trouverez le désespoir, l'angoisse, la révolte, l'amertume mais aussi les efforts pour émerger, se reconstruire et retrouver place dans la société.

Ca peut faire du bien, même si ça fait mal.

Commandez à l'AFTC de F.C. - 8, rue de la Liberté - 25000 BESANCON.

Les prestations au 1^{er} juillet 2006

BÉNÉFICIAIRE	PRESTATION	PLAFOND DE RESSOURCES ANNUEL	MONTANT MENSUEL	
Personne handicapée âgée de moins de 20 ans	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	Sans	AEEH simple : 117,72 € 1 ^{er} complément : 88,29 € 2 ^e complément : 239,12 € 3 ^e complément : 338,44 € 4 ^e complément : 524,47 € 5 ^e complément : 670,30 € 6 ^e complément : 982,15 € Les compléments se rajoutent à l'AEEH simple	
Personne handicapée âgée de plus de 20 ans ayant une incapacité d'au moins 80 % (ou âgée de plus de 16 ans si entrée dans la vie active)	Allocation adulte handicapé	Personne seule : 7 323,36 € / an Ménage : 14 646,72 € / an Enfant à charge : 3 661,68 € / an	610,28 €	
	Complément de ressources		179,31 €	
	Majoration pour la vie autonome		101,80 €	
	Complément d'AAH		97,64 €	
	Allocation compensatrice pour tierce personne	Plafonds prévus pour l'AAH augmentés du montant annuel correspondant au taux d'ACTP accordé par la Cotorep	De 392,86 € à 785,72 € (de 40 % à 80 % de la majoration pour tierce personne de la Sécurité sociale)	
	Allocation compensatrice pour frais professionnels justifiés	Ce plafond peut être majoré par le département	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la majoration pour tierce personne de la Sécurité sociale jusqu'à 80 % de cette majoration • + 20 % si nécessité de tierce personne 	
Personne handicapée âgée de plus de 20 ans ayant une incapacité de moins de 80 % et reconnue dans l'impossibilité de travailler du fait du handicap et n'ayant pas exercé d'activité professionnelle depuis au moins un an	Allocation adulte handicapé (AAH)	Personne seule : 7 323,36 € / an Ménage : 14 646,72 € / an Enfant à charge : 3 661,68 € / an	610,28 €	
Pensionné d'invalidité de la Sécurité sociale	Pension d'invalidité 1 ^{re} catégorie	Sans	Minimum : 250,78 € Maximum : 776,70 €	
	Pension d'invalidité 2 ^e catégorie		Minimum : 250,78 € Maximum : 1 294,50 €	
	Pension d'invalidité 3 ^e catégorie		Minimum : 250,78 € Maximum : 1 294,50 €	
	Majoration tierce personne		-	982,15 €
	Allocation supplémentaire du Fonds spécial d'invalidité ou vieillesse		Personne seule : 7 500,53 € Ménage : 13 137,69 €	Bénéficiaire seul : 4 314,03 € par an Ménage, 2 allocataires : 7 118,77 € par an
Personne handicapée hébergée au titre de l'aide sociale (entretien complet)	Minimum de ressources laissé à disposition	<ul style="list-style-type: none"> • Handicapé non travailleur : 10 % de l'ensemble des ressources personnelles et au minimum 30 % du montant annuel de l'AAH, plus, éventuellement, 10 % de l'allocation compensatrice • Handicapé travailleur : 33 % des ressources provenant du travail + 10 % des ressources personnelles, et, au minimum 50 % de l'AAH 		

◆ Portrait

Jean Pierre EIXARCH né le 9 Avril 1967



Mercredi 19 Novembre 1975 à 9 h du matin, je me rendais au cathéchisme et sans l'autorisation maternelle, j'avais pris mon vélo.

Au carrefour, voulant tourner à gauche je me trouvais au milieu de la chaussée; d'après les témoins (3), une auto est arrivée à vive allure, elle avait doublé toute la file de voitures qui attendait le feu vert comme moi. La conductrice était en retard à son travail, elle m'a percuté et projeté de l'autre côté du carrefour et ma tête a heurté la murette.

Transporté au urgences de l'hôpital de Belfort, et devant la gravité de mon état, je suis dirigé de toute urgence sur l'hôpital Pasteur de Colmar, au service de neurochirurgie. Diagnostic: état comateux, plaie à la région pariéto temporale droite avec otorragie gauche, fractures multiples de la région pariéto occipitale avec embarrure d'un fraguement osseux.

J'ai subi une intervention chirurgicale et les docteurs étaient très réservés sur mon état. Après 3 mois d'hospitalisation où ma mère venait tous les jours, les séquelles étaient les suivantes: amnésie totale, gros

problèmes visuels, rétrécissement du champ visuel, accuité très basse, problèmes de mémorisation de langage et du comportement.

Deuxième hospitalisation en février 1976 : pose de deux prothèses dans la région occipitale.

Retour à la maison. En 1976, il n'existait aucune structure pour me rééduquer. Avec beaucoup de patience, mes parents et mes sœurs m'ont rééduqué avec les conseils du kiné et de l'orthophoniste.

En 1977, j'ai intégré l'IME d'Illzach (institut pour déficiémts visuels) où j'y suis resté 8 ans. Mes sœurs faisaient des études supérieures à PARIS et voulaient absolument que je sois près d'elles. Ma mère avait beaucoup de difficultés à chercher un Lycée adapté avec des classes spécialisées en cuisine.

Après des semaines de recherches, elle a pu obtenir une place au Lycée Santos Dumont à Saint Cloud. Ensuite grosses difficultés pour trouver un

appartement à proximité.

A ma sortie du lycée au bout de 3 ans, j'ai commencé à faire des CDD dans plusieurs établissements surtout des cliniques et j'ai été pris en charge par le PSR 17 qui m'a fait entrer en 1990 à l'Ecole Militaire (Ministère de la Défense) en CDD ensuite en CDI.

Je suis passé contractuel en 1995 et en 2002, j'ai voulu passé l'examen pour être fonctionnaire. J'ai réussi à la 3ème fois. J'avais l'écrit mais j'ai rencontré des difficultés en pratique à cause de mes problèmes visuels.

Conclusions

J'ai rencontré beaucoup de difficultés dans le milieu du travail où l'on accepte difficilement l'handicapé et certaines réflexions. font mal.

Heureusement bien entouré par ma famille et toujours bien écouté, j'essaye de surmonter au mieux mon handicap.

Je vis seul à Paris dans un agréable appartement à proximité de la Tour Eiffel et chaque week-end, je reviens chez mes parents.

nouvelle rubrique que nous voudrions permanente...

MOMENTS DE VIE DE BLESSES

Frédéric MARTEAU donne
exemple:

Le 1er mai Frédéric a exposé
dans son petit village de PRETIN
des peintures qu'il a réalisées au
centre de LIXY.

Les oncles et une artiste
signante exposaient avec lui.
La dernière avait donné
quelques cours à Frédéric avant
son entrée au centre.

Frédéric dit « par la peinture j'ai
trouvé une raison d'exister,
car les expo c'est une
reconnaissance de ma personne»

Nous, ses parents, sommes
contents d'entendre cela (bien
que le moral ne soit pas
toujours là) et de voir ce que
Frédéric arrive à faire malgré
ses séquelles de traumatisme.



Un grand bravo, ça fait
un plaisir de lire ça. Une opération
à renouveler peut être en

association avec d'autres... et en
annonçant l'exposition dans ce
bulletin.

Et vous, si vous nous faisiez part
de ce que vous faites,
vos vacances, vos sorties, d'un
livre, d'un film qui vous a plu
(ou déplu) de vos bêtises
éventuellement....

N'hésitez pas à nous écrire, nous
publierons dans RESSORT, vous
en ferez profiter les autres.

Echangeons ,échangeons

LES ACTIVITÉS POUR VOUS À BESANÇON

à des associations partenaires (des conventions doivent être établies très prochainement)

vous pouvez déjà avec
FLORÉAL (03 81 47 12 96)
visiter les ateliers :

à la rue de Belfort
pour la
danse de 16h les vendredis 6 et 20
septembre
pour la
danse de 11h et 25 Octobre
et les dates en Nov. Déc.

à l'EMPO, 14 av. Fontaine

Argent de 15 à 17h.
pour la musico-thérapie les mardis
9.10.17.24.Oct. 7. 14.21.28 Nov.
5.12.19.Dec.

à l'ASEP, 22 rue Résal
pour la relaxation et la danse
contemporaine
de 14 à 15h15 les lundis 2.9.16.23
Oct. 6.13.20.27 Nov. 4 .11. 18
Déc.



Floréal

est une association "loi de
1901", créée le 1^{er} juillet
2002 et ayant pour but
d'aider et de soutenir les
personnes souffrant d'un
handicap psychique.

vous pourrez bientôt avec les
LES INVITÉS AU FESTIN,

en prenant rendez-vous
(03.81.88.90.30.) pour une
visite, un entretien et un essai
pour profiter des activités de
l'accueil de jour "La Fontaine"

pour la danse, impro. théâtrale
les lundis

pour la peinture sur bois, chant et

les mardis

pour les travaux manuels
les mercredis

pour la vidéothèque, écriture, sorties
culturelles, ballades
les jeudis

pour les bois, arts plastiques, karaoké,



Affiliation à la Fédération d'entraide à la cuisine
marquise Marie Béatrice

◆ LES BREVES

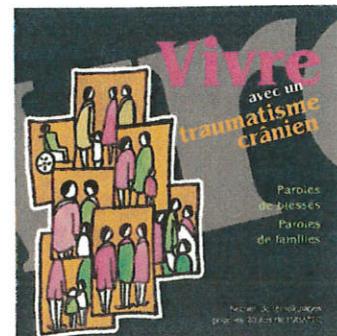
D'abord une brève qui vaut son pesant d'or : la **Caisse d'Epargne de Franche-Comté** a remis à l'AFTC de Franche-Comté un **chèque de 10000 € !** lors de son Assemblée Générale en mai 2006

bravo et merci



(notre président en a tombé la veste...)

bref rappel
**pensez à acheter
10 € le livre :**
"vivre avec un traumatisme
crânien, paroles de blessés,
paroles de familles"



se sont tenus :

La conférence de l'ADNA
"Evaluer la dépendance" sur
la journée du 14/09/2006
un brève qui mérite un long
développement dans le
prochain numéro.

**Le forum de la sécurité
routière du 15 mai 2006**
pour la mise en oeuvre de la
politique de sécurité
routière... on en reparlera.

et 8 € le Koala,
il est bien sympathique et
bien doux

en parlant brièvement,
savez-vous que le
stationnement automobile
est **gratuit** comme à
Besançon pour les titulaires
(et afficheurs) du macaron
GIC
au moins pendant 2 heures
(*et vous n'êtes pas obligé de
mettre un réveil...*)



A noter sur vos agendas



Organisé par la ville de
Besançon le 20 octobre
2006 à Micropolis, **Forum
européen du handicap.**
Handicap et environnement.
*politique générale, expériences
de villes d'Europe, le handicap
aggravé par l'âge.*

long en lancinant rappel
on attend toujours de vos
nouvelles,
de vos réactions,
de vos idées,
et des comptes-rendus de
vos loisirs, de vos
expériences...
et merci d'avance